

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 095

Objet : Travaux d'aménagements paysagers, engazonnement et plantation de la réserve foncière à côté de la maison d'assistants maternels de Chamant.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,
Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attribution du Président,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des travaux d'aménagements paysagers tels que l'engazonnement et la plantation de la réserve foncière située à côté de la maison d'assistants maternels afin de prévenir la prolifération des adventices et de garantir le maintien d'un cadre extérieur soigné, conforme aux exigences d'accueil du public.

DECIDONS

ARTICLE 1

D'accepter et de signer la proposition de la société JARDIN DECOR, dont le siège est situé sise 625 Avenue de la Gare, 60320 Béthisy Saint Pierre, pour un montant de 5 842.68 € HT, soit 6 915.17 € TTC.

ARTICLE 2 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société JARDIN DECOR

Fait à Senlis, le 25 JUIN 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 29 JUIN 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 29 JUIN 2026

Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes

Senlis Sud Oise



Code client : 411SENLS1
Email : accueil@ccsso.fr
elias.mateo@ccsso.fr
jerome.lefeuve@ccsso.fr
Bureau : 03 44 99 08 63
Mobile 1 : 06 72 86 38 25

Communauté de Communes Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS

Date : 26/03/2026

Page 1/2

Devis N° DV2603252

Engazonnement sur +/- 450 m2 et plantations (MAM de CHamant) V2

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT
<u>Terrassement :</u> Transfert aller, retour, d'une mini pelle. Chargement des pierres laissés sur le chantier, soit +/- 6 tonnes Peignage du sol avec l'enlèvement des grosses pierres, chargement dans un poids lourds et mise en décharge Nivellement de surface. Terrassement à la mini pelle, apport de terre au niveau des panneaux de clôtures, afin de diminuer l'espace sous les panneaux rigide. Attention comme énoncé ensemble la terre coulera, derrière la limite de propriété Nettoyage du chantier	1.00	Unite	1 023.46	1 023.46
<u>Engazonnement traditionnel par semis</u> Transfert, allé, retour, d'un tracteur avec une herse rotative. Travail du sol, passage de la herse rotative en surface, nivellement, griffage et ramassage des pierres et indésirables Semis à la machine à raison de 40gr/m², ratissage, roulage Nettoyage du chantier	1.00	Unite	791.01	791.01
<u>Plantation de haies soit +/- 70 ml et de 3 arbres</u> Fauchage de la végétation en place Plantation de la haie à +/- 1.1 de la limite de propriété. Préparation du sol avec griffage en enlèvement des racines de surface. Fourniture et incorporation de fertilisant. Fourniture, transport, mise à pied d'œuvre de paillage en finition soit +/- 12 m3 Fourniture, mise en place de 3 tuteurs et de 3 liens (arbres) Plantation des végétaux listés ci dessous Haie (Fond et coté droit) CARPINUS (CHARME) BETULUS RN12 80/100 Arbres faible développement CARPINUS (CHARME) BETULUS FASTIGIATA BRN 200/250 PYRUS CALLERYANA CHANTICLEER BRN 200/250	1.00	ml	2 904.12	2 904.12
	235.00	Unite	2.94	690.05
	1.00	Unite	43.20	43.20
	1.00	Unite	42.12	42.12

Devis N° DV2603252

Engazonnement sur +/- 450 m2 et plantations (MAM de CHamant) V2

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT
BETULA (BOULEAU) PAPYRIFERA TRN 8/10	1.00	Unite	62.10	62.10
Fourniture, mise en place de dalles pour l'accès à la boîte aux lettres	1.00	m2	286.64	286.64
Implantation				
Façon d'une fouille, fourniture, mise en place de dalles entre les regards.				
Semi de gazon en finition				

Ce devis est valable 3 mois soit jusqu'au 24/06/2026

Le client accepte que les prix des postes concernant les matières premières soient réévalués de la différence constatée entre le prix des fournitures pris en compte lors de l'élaboration du présent marché et le prix effectivement pratiqué par le fournisseur de produits au moment de la livraison.

Le présent devis pourra faire l'objet d'un avenant s'il entraîne des travaux complémentaires.

En cas d'acceptation, merci de nous retourner le devis daté et signé, accompagné d'un acompte de 30% soit 2 074.55€

Couverture responsabilité civile AXA 0000011338502104

Mode de règlement : Chèque

Date d'échéance : 05/04/2026

BANQUE : CREDIT AGRICOLE

IBAN : FR76 1870 6000 0050 3211 0012 644

BIC : AGRIFRPP887

Base HT	Taux	Montant TVA
4 882.24	20.00 %	976.45
960.44	10.00 %	96.04

Total HT :	5 842.68 €
Total TVA :	1 072.49 €
Total TTC :	6 915.17 €
Net à payer :	6 915.17 €

Bon pour accord

Date :

Signature